

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 12

Artikel: Montriond-le-Crêt et les voleurs de café
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Montriond-le-Crêt et les voleurs de café.

Un de nos anciens abonnés, de Lausanne, a eu l'amabilité de nous communiquer les curieux détails qu'on va lire.

Monsieur le rédacteur,

Votre article sur le crêt de Montriond, que le *Conteur vaudois* a inséré samedi dernier, me remet en mémoire un épisode assez curieux qui démontra jadis l'utilité de ce monticule comme poste d'observation pour la police du lac Léman.

C'était vers 1840.

Les chemins de fer n'existaient pas encore dans le canton de Vaud et tout le trafic commercial de Lausanne avec le midi de la France, Marseille et Bordeaux, se faisait par le lac, de Genève à Ouchy.

A cette époque, Ouchy avait un mouvement de marchandises assez important ; une douane, des entrepôts et plusieurs maisons d'expéditions et « de roulage » y étaient établies.

Je m'imagine que l'animation devait être grande dans ce vieux port à l'arrivée des grandes cochères, chargées de marchandises, qui amenaient les produits d'outre-mer et repartaient avec des chargements de vins et autres produits vaudois.

A ce moment-là, la maison des frères K..., négociants à Lausanne, avait déjà acquis une grande importance. Elle recevait de Marseille, par Genève et Ouchy, des envois réguliers de café, de sucre, d'épices diverses et autres produits exotiques.

Les sacs, caisses et ballots de toute nature se chargeaient à Genève, et le patron de la barque recevait de l'expéditeur un bulletin indiquant les poids, et qu'il devait remettre à Ouchy, aux destinataires, en même temps que leurs marchandises.

Or, depuis quelque temps, les frères K... constataient une différence sensible sur leurs envois de café, entre le poids accusé sur le bulletin au départ et celui qu'ils reconnaissaient à Ouchy.

Ils en avaient fait plusieurs fois la remarque au patron de la barque, lequel

trouvait toujours mille excuses pour justifier le déficit.

Tantôt c'était la grande chaleur qui, pendant l'été, desséchant le café, diminuait son poids ; tantôt ces misérables nègres, qui s'entendaient si mal à fermer les sacs, et à la négligence desquels il fallait attribuer la perte, en route, de la précieuse fève, ou mille autres raisons du même genre.

Le patron avait réponse à tout.

Tôt ou tard cependant la vérité devait apparaître, car le méchant fait une œuvre qui le trompe.

A cette époque, la campagne de Montriond-le-Crêt était habitée par un rentier, M. H..., parent des frères K...

M. H..., qui avait des loisirs, les occupait à observer, au moyen d'une grande lunette installée sur le crêt, ce qui se passait sur le lac.

Il avait fini par connaître dans leurs moindres détails tous les chalands, barques et cochères qui sillonnaient ses eaux.

Par une belle après-midi de mai 1840, M. H... était à son poste d'observation et se trouvait fort intrigué des allées et venues de l'équipage d'une barque qu'il observait en plein lac. Le patron, aidé de son premier, décousait habilement des sacs de café, en prélevait une certaine quantité, et, sa besogne accomplie, il les replaçait dans le meilleur ordre sur le pont du bateau.

Ces sacs portaient la marque des frères K...

Sans perdre une minute, M. H... monte à Lausanne, se rend auprès de ses parents et les met au courant de ce qui se passe.

Accompagnés de M. H..., les frères K... descendent à Ouchy et ne tardent pas à apercevoir la barque qui cinglait tranquillement vers le port.

Le gendarme de piquet avait été prévenu, et les mesures étaient prises pour se saisir des coupables.

— Vous amenez nos trente sacs de café, dit M. K... au patron, au moment où celui-ci met pied à terre.

— Oui, monsieur.

— Eh bien, faites décharger sans retard, nous sommes pressés de les recevoir.

— A vos ordres, monsieur.

Une demi-heure après, les sacs étaient débarqués, et l'on constatait un manquant de dix livres sur le poids total.

— C'est incompréhensible ! d'où vient ce déchet ? s'écrient MM K

— Qu'en sais je. En tous cas, vous devez bien croire que ce n'est pas moi qui y ai touché à vos cafés. Je suis un honnête homme.

— C'est ce que nous allons voir. Gendarme, faites votre devoir et inspectez la barque !

— Je m'y oppose, riposte le patron.

— Vous voyez bien que vous êtes coupable, s'écrie M. K..., puisque vous vous refusez à ce que nous constatons votre innocence. Allons, évacuez la barque avec vos gens et laissez champ libre au gendarme.

— Vous me prenez pour un voleur !... Je saurai bien retrouver celui qui m'a dénoncé.

Un instant après, le gendarme déposait sur le quai les dix livres de café dérobé.

Inutile d'ajouter que le patron et son aide purgèrent par la prison leur amour du bien d'autrui.

Malgré toutes ses recherches, le patron de la barque ne put jamais découvrir par qui il avait été trahi.

Kossuth.

Le célèbre révolutionnaire hongrois, dont tous les journaux nous entretiennent aujourd'hui, est né le 27 avril 1806. Il appartient à une noble famille de la Croatie. On sait que la Croatie est située au N.-E. de la mer Adriatique, et qu'une partie de ce pays appartient à l'Autriche-Hongrie.

Kossuth, dont le père était sans fortune, étudia le droit et se fit recevoir avocat en 1826, profession qu'il exerça momentanément à Pesth, en 1831. L'année suivante, il débuta dans la politique ; puis il fonda un journal, la *Gazette de la Diète*, qui, copiée à la main, et tirée à 100 exemplaires seulement, était envoyée dans les comitats.

Cette publication, écrite avec esprit et patriotisme, fut la première qui porta à la connaissance du public les délibéra-